

P.L.U.i

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Balaguier-sur-Rance



ELABORATION

Arrêté le :
26 janvier 2023

Approuvé le :
19 septembre 2024

Exécutoire le :

VISA

Date : 20 septembre 2024

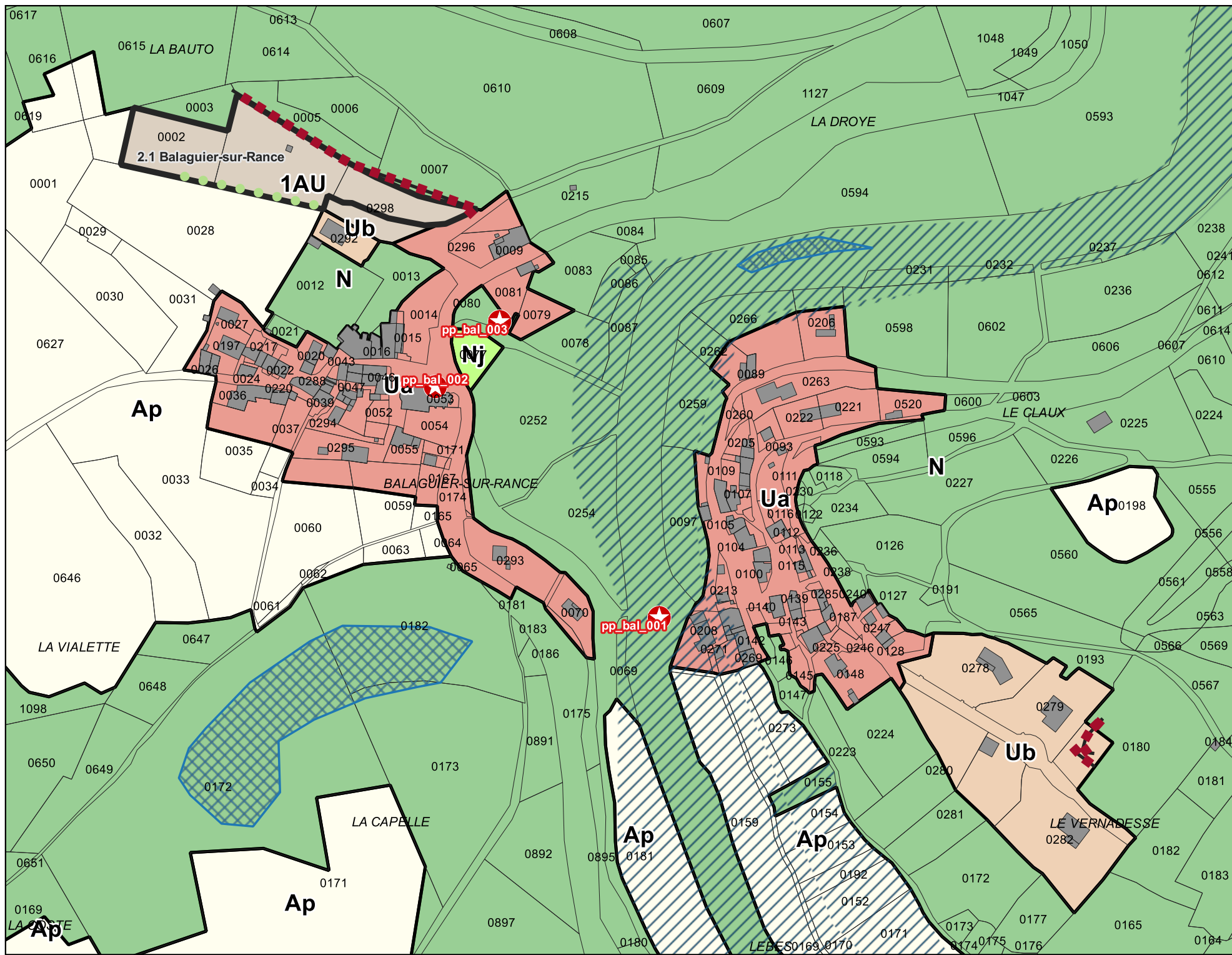


La Présidente,
Monique ALIES

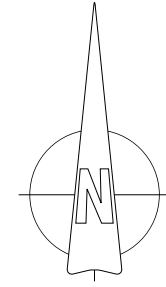
Modifications - Révisions - Mises à jour

Zones urbaines
1:2 500

4.2.b



Balaguier-sur-Rance



Légende

× Constructions non cadastrées

Normes supérieures

/// Plans de Prévention des Risques d'inondation (cf. annexe 6.1)

/// Zones inondables - trame informative (source : DREAL)

Patrimoine bâti et paysager, identifié au titre de l'article L.151-19 du CU (Cf. Titre 2 du Règlement)

★ Patrimoine bâti / paysager à protéger

★ Petit patrimoine à protéger

Patrimoine environnemental identifié par l'article L.151-23 du CU (Cf. Titre 2 du Règlement)

/// Zones humides (repérage réalisé selon les données disponibles à l'approbation du PLUi)

/// Secteurs de pelites - Enjeux très forts

/// Secteurs de pelites - Enjeux modérés à forts (ou non définis)

/// Ensembles boisés à préserver

Haies identifiées

● Haies de catégorie 1

● Haies de catégorie 2

● Haies de catégorie 3

● Arbres remarquables

Murets en pierre sèche

■ Murets de catégorie 1

■ Murets de catégorie 2

■ Murets de catégorie 3

Prescriptions particulières

■ Emplacement réservé

■ Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce 3.2 du dossier)

■ Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU

■ Espace Boisé Classé

■ Secteur dans lequel les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles sont autorisées (ex : carrière)

■ Bâti ou ensembles bâtis identifiés au titre de l'article L151-11 2° du CU

Agriculture

/// Périmètres de réciprocité agricole

/// Périmètre de réciprocité agricole - En projet

/// Périmètre de réciprocité agricole - Vacant

■ Bâtiment d'élevage existant

Zonage réglementaire

Zones urbaines

■ Ua

■ Ub

■ Ue

■ Us

■ Ut

■ Ux, Ux*

Zones à urbaniser

■ 1AU

■ 1AUx

■ 2AU UTN

■ 2AUe

Zones agricoles

■ A

■ Am

■ Ap

■ At

Zones naturelles

■ N

■ Naero

■ Neol

■ Nh

■ Nj

■ Npv

■ Nt

■ Nx